

Bailleur
SCI Revellat-Perroquets Mme Revellat Evelyne 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne

Locataire Destinataire
Melle Adélaïde Preuvot 60 rue du Moulin 62149 Givenchy-lès-la-Bassée

Quittance de loyer Loyer février 2017		Quittance n° : 2
Reçu de : Melle Adélaïde Preuvot la somme de : 630,00 € pour loyer et accessoires des locaux sis à : 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne en paiement du mois de février Fait à Villiers sur Marne le 19-02-2017 Signature du bailleur 	Détail - Loyer nu : 580,00 € - Charges / Provisions de Charges : 50,00 € Montant total du terme : 580,00 € - Paiement locataire : 630,00 € - Solde à payer : 0 €	
Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.		

N.B. : Le loyer est payable entre le 1^{er} et le 5 du mois, tel que prévu au bail.